



Sujets :

[Association forestière](#) , [Société sylvicole Arthabaska-Drummond](#) , [Agence forestière des Bois-Francs](#) , [Québec](#) , [Ontario](#) , [Domaine Joly de Lotbinière](#)

Article : <http://www.journalexpress.ca/section/2010-08-31/article-1712463/Et-si-Drummond-devenait-un-leader-dans-la-commercialisation-des-arbres-a-noix%26hellip%3B/1>

De nouveaux débouchés industriels pour l'agroforesterie ?

Une question qui est d'actualité au Canada.



Photos : Ghyslain Bergeron

La plus importante plantation de noyers noirs dans la région se trouve à Saint-Bonaventure. Lancée il y a 18 ans, celle-ci visait principalement à exploiter la matière ligneuse et non les noix.

Les sols de la MRC de Drummond seraient très propices à la plantation d'arbres à noix, particulièrement les terres aux environs de Saint-Eugène. Ce constat motive le Regroupement agroforestier centricois (RAC) à faire de la région un leader dans la commercialisation de noyers noirs, puisque **la coquille de ces noix cacherait un fort potentiel de développement.**

Selon Gilles Théberge, président du RAC, le marché de la noix appartient à l'industrie de l'abrasif, pour la fabrication de pneus ou de jet de sable notamment, en raison de sa coquille extrêmement dure.

Pour développer ce secteur, il suffirait de ramasser 2000 tonnes de noix d'ici une dizaine d'années dans la région.

Un défi réalisable? «Certainement!, s'exclame M. Théberge. Nous sommes capables de devenir des chefs de file dans la production de noix au Centre-du-Québec... et Drummond est un territoire très favorable à ce type de culture.»

Originaire du sud de l'Ontario, le noyer noir ne se retrouve pas à l'état naturel au Québec. Le plus vieux jardin de cette espèce sur le continent est situé au Domaine Joly de Lotbinière. Il représente le résultat d'un semis de 100 000 noix réalisé en 1882 par un ancien premier ministre du Québec, Henri-Gustave Joly.

Plus près d'ici, le RAC s'emploie à multiplier, depuis 2007, ses plantations, à un point tel que plusieurs milliers de noyers noirs ont été plantés sur les terres et dans les boisés de ses membres, grâce à la collaboration de l'Association forestière des Cantons-de-l'Est et de la Société sylvicole Arthabaska-Drummond. «Depuis trois ans, on observe 65 % de succès dans nos plantations», soutient Louis-Alexis Théberge, directeur des opérations du RAC.



Ainsi, la région 17 compterait pas moins de 94 990 arbres à noix, dont 12 965 auraient déjà atteint la maturité requise pour la production de noix, soit 12 ans pour le noyer noir, 20 ans pour le noyer cendré et 35 ans pour le chêne à gros fruits.

Selon les estimations basées sur les données disponibles, d'ici 4 ans, 62 887 de ces arbres seront en production.

Un rigoureux inventaire a été mené

Ces chiffres proviennent d'un inventaire mené par le RAC, avec le soutien scientifique et technique de Biopterre. Cette opération a permis d'inventorier les espèces et les cultivars d'arbres à noix au Centre-du-Québec, de valider les paramètres de rusticité et de productivité, d'émettre des recommandations visant la conservation et l'exploitation de ce patrimoine existant, de produire un plan d'implantation des vergers d'arbres à noix, en plus de rédiger un plan de production d'arbres à noix et de vergers de noix et de noisettes.

L'Agence forestière des Bois-Francs a également apporté son concours, en rendant disponibles tous les rapports de plantations autorisées de noyers noirs, de noyers cendrés et de chênes à gros fruits, s'échelonnant du début des années 1980 à aujourd'hui.

Le but ultime de ces initiatives est de créer un verger réseau régional d'arbres à noix susceptible d'entraîner une exploitation rentable de ce produit forestier non ligneux de qualité, dans une perspective agroforestière.

Et la chaire de la noix?

Selon Louis-Alexis Théberge, le noyer noir ici est plus ou moins approprié pour l'exploitation de sa chair. L'amande, de forme irrégulière, est difficile à extirper du noyau et sa coquille est très dure. «On travaille déjà à se faire des machines pour casser les noix, mais c'est artisanal», indique-t-il.

De plus, cette noix risque tacher les mains, ce qui explique pourquoi elles ont jadis servi à teindre en noir les cheveux et certains tissus. «Dans la région, on consomme beaucoup de noix, mais elles viennent toutes de l'extérieur. La démonstration à faire dans ce domaine, c'est de démontrer notre capacité mécanique à extraire les noix dans des formes compétitives. Tout ce développement de l'agroforesterie est noble, mais on a un défi certain dans la commercialisation et l'identification des potentiels et la mise en marché», estime Luc Couture, directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.